

TP-ACTU

09 | SEPTEMBRE 2023



L'ESSENTIEL

- GNR : un accord trouvé pour une suppression progressive et linéaire d'ici 2030 et une part de biocarburants réservée aux Travaux Publics.



FORMATION

- FNE Formation 2023 : financez vos formations liées aux transitions écologiques et numériques !



JURIDIQUE / MARCHÉS

- Marchés de travaux : le nouveau guide sur la sous-traitance est paru !
- Cybersécurité : les premières check-lists.
- Taux de l'intérêt légal - taux BCE.
- Accélération de la reconstruction des bâtiments suite aux violences urbaines : Loi du 25 juillet 2023.



FISCAL

- Remboursement partiel de la TICPE : dématérialisation des demandes pour le 3e trimestre.



SOCIAL

- URSSAF : des dispositifs exceptionnels d'aide à la suite des émeutes.
- Rupture conventionnelle individuelle : une nouvelle contribution à la charge des entreprises.
- Fausse couche : renforcement des droits des femmes.
- Taux de la cotisation chômage-intempéries : 78ème campagne (du 1er avril 2023 au 31 mars 2024).
- Extension des accords collectifs relatifs aux salaires minima hiérarchiques et aux indemnités de petits déplacements.
- Nouveaux droits des salariés aidants et parents d'enfants gravement malades.
- Barèmes et taux pour 2023 : mise à jour.



SANTÉ / SÉCURITÉ

- Contrat de prévention : en moyenne 30 000 € pour financer votre projet, lancez-vous !



LE SAVIEZ-VOUS ?

- Transition écologique : l'état du marché des engins de chantier.



LA VIE DE LA FÉDÉRATION



Taux de l'intérêt légal - taux BCE

Le taux de la Banque Centrale Européenne (BCE) a augmenté à nouveau de 0,25 point et est passé à 4,25 % à compter du 2 août 2023.

Les taux de l'intérêt légal applicables au cours du second semestre sont également à la hausse :

- Si le créancier est un particulier 6,82 % à la place de 4,47 %.
- Si le créancier est un professionnel, pour ses créances à l'égard des particuliers ou d'autres professionnels, 4,22 % à la place de 2,06 %.

Ces taux sont utilisés notamment en cas de retard de paiement d'une somme d'argent.

Pour plus d'infos, [cliquez ICI](#).

Accélération de la reconstruction des bâtiments suite aux violences urbaines : Loi du 25 juillet 2023

Afin d'accélérer et de faciliter les opérations de reconstruction ou de réfection des équipements publics et des bâtiments dégradés ou détruits au cours des violences survenues entre le 27 juin et le 5 juillet 2023, la loi du 25 juillet 2023 a autorisé le Gouvernement à prendre, par ordonnance, les mesures d'adaptation suivantes :

- La possibilité de conclure en dessous d'un certain seuil (1,5 millions d'euros HT) des marchés publics de travaux sans publicité préalable mais avec mise en concurrence,
- L'absence d'obligation d'allotir ces marchés de travaux,
- Le libre recours aux marchés globaux.

Ces mesures s'appliquent pendant un délai de neuf mois à compter de l'entrée en vigueur de cette loi, soit jusqu'au 28 avril 2024 inclus.

Pour tout comprendre, [cliquez ICI](#).

FISCAL

Remboursement partiel de la TICPE : dématérialisation des demandes pour le 3^{ème} trimestre.

Depuis janvier 2020, les demandes de remboursement partiel de la TICPE sont trimestrielles. A compter du 1^{er} septembre 2023, il est désormais possible de demander un remboursement mensuel.

Par ailleurs, à compter de cette date, toutes les demandes de remboursement devront obligatoirement être déposées via la démarche en ligne (SIDE CAR Web).

Les demandes formulées par courrier ne seront plus traitées. Pour retrouver les taux de remboursement pour le 3^{ème} trimestre 2023 inchangés depuis 2020, [cliquez ICI](#).

SOCIAL

URSSAF : des dispositifs exceptionnels d'aide à la suite des émeutes

Votre entreprise a subi des dégradations lors des émeutes de juin ? L'Urssaf vous accompagne à travers la mise en place de dispositifs de report de paiement des cotisations sociales. Pour plus d'infos [cliquez ICI](#).

Rupture conventionnelle individuelle : une nouvelle contribution à la charge des entreprises

Une nouvelle contribution de 30% à la charge des entreprises est due sur ces indemnités pour les ruptures de contrat de travail intervenant à compter du 1^{er} septembre 2023 (auparavant, l'indemnité était soumise au forfait social au taux de 20%). Afin de bien comprendre les conséquences de cette nouvelle mesure [cliquez ICI](#).

Fausse couche : renforcement des droits des femmes

Les salariées victimes de fausse couche vont bénéficier de nouveaux droits. En effet, une loi améliore l'indemnisation des arrêts maladie en cas d'interruption spontanée de grossesse avant la 22^{ème} semaine d'aménorrhée et introduit une protection contre le licenciement. Ces mesures s'appliqueront aux arrêts de travail prescrits à compter d'une date prévue par décret, et au plus tard au 1^{er} janvier 2024. Pour plus d'infos, [cliquez ICI](#).

Taux de la cotisation chômage-intempéries : 78^{ème} campagne (du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024)

- pour la cotisation Gros-œuvre et Travaux Publics : 0,68% de la masse salariale
- pour la cotisation Second œuvre : 0,13% de la masse salariale

Le montant de l'abattement annuel à défalquer du total des salaires servant de base au calcul de la cotisation chômage-intempéries s'élève à 90 168 € (contre 84 564€ l'an passé). En conséquence, l'abattement mensuel s'élève à 7 514€.

Pour plus d'infos, [cliquez ici](#).



Extension des accords collectifs relatifs aux salaires minima hiérarchiques et aux indemnités de petits déplacements

Les accords collectifs fixant les salaires et les indemnités de petits déplacements dans les Travaux Publics pour l'année 2023 continuent d'être étendus par le Ministère du Travail.

Pour rappel, l'extension a pour objectif de rendre obligatoire les dispositions des accords collectifs à toutes les entreprises de Travaux Publics entrant dans leur champ d'application.

Deux nouvelles régions ont vu leurs accords étendus :

- La Normandie pour ses accords collectifs du 1^{er} décembre 2022 fixant les salaires minima des Ouvriers, des ETAM, et les indemnités de petits déplacements (arrêté du 2 juin 2023 publié au Journal Officiel le 20 juin 2023).
- Le Grand-Est pour son accord collectif du 6 mars 2023 relatif aux indemnités de petits déplacements (arrêté du 17 juillet 2023 publié au Journal Officiel le 2 août 2023).

Le [site internet de la FNTP](#) est donc régulièrement mis à jour, n'hésitez pas à le consulter !

Nouveaux droits des salariés aidants et parents d'enfants gravement malades

Une loi du 19 juillet 2023 modifie la durée de certains congés pour événements familiaux (décès de l'enfant, annonce de la survenue d'un handicap chez l'enfant). Elle introduit également une protection contre le licenciement au bénéfice des salariés en congé de présence parentale et modifie, par ailleurs, le cadre juridique du télétravail des salariés aidants.

Pour plus d'infos, [cliquez ICI](#).

SANTÉ / SÉCURITÉ

Contrat de prévention : en moyenne 30 000 € pour financer votre projet, lancez-vous !

Vous pouvez établir un contrat de prévention avec votre caisse régionale (Carsat, Cramif ou CGSS) et bénéficier ainsi de financement en matière de prévention. Un document contractuel définit les objectifs sur lesquels vous vous engagez en matière de prévention des risques et les aides, en particulier financières, que votre caisse peut vous apporter. Les entreprises de moins de 200 salariés peuvent obtenir des subventions pour renforcer la prévention et améliorer les conditions de travail.

Ces subventions peuvent atteindre entre 15 % et 70 % de votre projet en fonction du choix des mesures mises en œuvre. Sur la précédente CNO, la participation des caisses s'est élevée au total à 4 606 134 €, soit une participation moyenne de 23 % par contrat de prévention.

Le montant moyen d'un contrat est de 32 901 €. Cela peut donc être une aide significative pour déployer votre projet de prévention.

LE SAVIEZ-VOUS

Transition écologique : l'état du marché des engins de chantier.

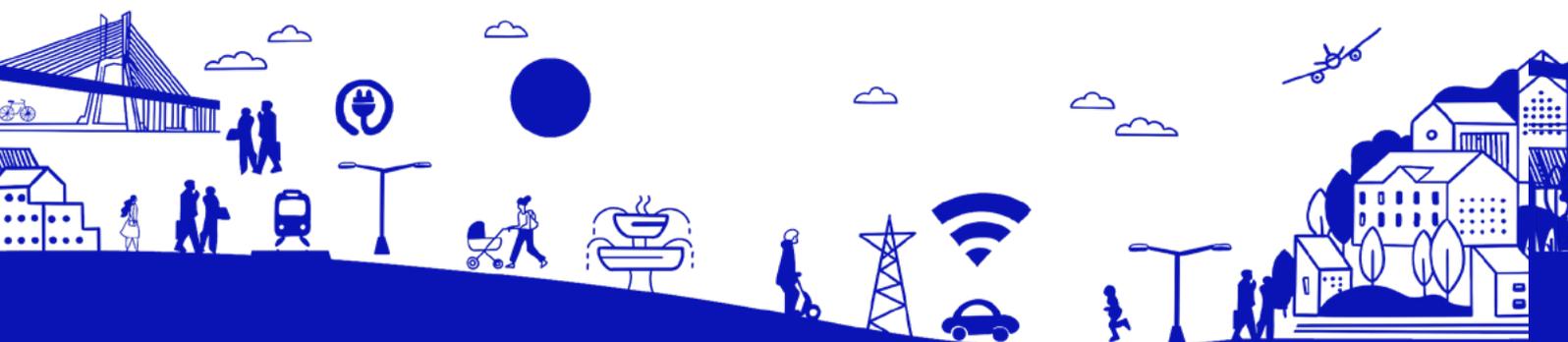
Est-il possible d'investir dès maintenant dans des engins électriques ? Cette question, de nombreux entrepreneurs se la posent actuellement, désireux d'accélérer la décarbonation de leurs activités, mais encore faut-il qu'il existe des modèles sur le marché.

Les gammes d'engins de chantier électriques des constructeurs s'élargissent, en commençant par les plus petits engins, mini-pelles, chargeuses, de 1 à 5 tonnes, et s'étendant vers des modèles de plus en plus gros.

Ces modèles sont vendus en France depuis 2019. Les ventes se montent à quelques centaines d'unité par an en 2021 et en 2022, pour un nombre total d'engins vendus de près de 25.000 unités.

Les constructeurs mettent en avant plusieurs avantages, comme la réduction et/ou suppression du bruit et des vibrations des engins en fonctionnement ainsi que le zéro rejet polluant sur le chantier. Pourtant, ces ventes restent encore faibles, en raison du coût de ces engins, mais aussi de la difficulté de leur approvisionnement en électricité sur le chantier. Quelles sont les solutions proposées ? Le livre blanc du comité Nouvelles Energies Nouvelles Motorisations vous livre le bilan à date de l'état du marché, tant électrique que sur d'autres énergies d'avenir.

Pour plus d'infos, [cliquez ICI](#).



LA VIE DE LA FÉDÉRATION

Victoires de l'Investissement Local

Chaque année les Victoires de l'Investissement Locales récompensent des infrastructures de Travaux Publics créatrices de valeurs économiques, sociales et environnementales. 4 projets ont été récompensés au niveau régional lors du Salon de l'AMIF les 27 et 28 juin derniers. Retrouvez nos lauréats et leurs fabuleux projets.

Pour plus d'infos, [cliquez ICI](#).

AMIF

La FRTP IDF était présente avec ses partenaires Connexience l'Académie des Métiers des TP, les Scop BTP IDF Centre, la SMA BTP et l'OPPBTP au salon de l'AMIF le 27 et 28 juin derniers à Porte de Versailles. Deux journées riches d'échanges, de partages et de rencontres.

[Retour en images sur les 2 jours](#)

14 au 16 septembre les Worldskills à Lyon

La 47^{ème} édition de la compétition nationale des métiers a eu lieu à Lyon du 14 au 16 septembre 2023. Pendant 3 jours, plus de 800 compétiteurs français se sont affrontés lors d'épreuves techniques alliant précision, efficacité et rapidité d'exécution, en situation réelle de production, sous l'œil affûté d'un jury de professionnels.

La compétition s'est achevée le 16 septembre. Le binôme francilien s'est classé 8^{ème} lors de la finale nationale des Worldskills : Aboubacar SYLLA pour les réseaux de canalisations et Clément LE DROGO pour l'aménagement urbain se sont battus avec détermination jusqu'au bout. Toutes nos félicitations pour leur travail et leur investissement ! Sans oublier Guy FAVREAU, le juré francilien qui les a accompagnés pendant ces 3 jours avec professionnalisme et bienveillance.

26 septembre Forum du Sport vers l'emploi

Ce forum propose aux entreprises de recruter autrement en s'appuyant sur les valeurs du sport pour apprécier le savoir-être des candidats. Ils seront mis en valeur au travers d'une pratique collective telle que le tennis de table, le rugby ou le football... Partager des activités physiques et sportives est l'occasion de mettre en avant les qualités et les compétences personnelles et collectives des demandeurs d'emploi. La FRTP IDF sera présente aux côtés de la Société du Grand Paris et de Pôle Emploi. Rendez-vous le 26 septembre au Rugby Club de Massy (RCME) de 8h00 à 16h30.

27 septembre Forum booste ton avenir

Le 3^{ème} Forum Booste ton avenir se tiendra le 27 septembre au Centre Dassibat à Créteil. Cet événement organisé par la ville de Créteil permet aux entreprises de recruter, de proposer des contrats, des idées de métiers, des formations... La CSTPP sera présente.

Pour plus d'infos, [cliquez ICI](#).

28 septembre Forum Ensemble 91

Ensemble 91 dont le STP91 est membre fondateur, organise son 19^{ème} Forum des Collectivités Locales et des Travaux Publics de l'Essonne qui se tiendra le 28 septembre prochain de 8h à 14h30 à Paris-Saclay (Université centrale Supélec). Ce forum sera dédié aux villes en transition, le thème : de l'Accélération de la décarbonation de l'énergie au Zéro artificialisation nette. Inscription obligatoire.

Pour plus d'infos, [cliquez ICI](#).

3 octobre Webinaire de l'Observatoire IDF des risques Travaux sur réseaux

L'Observatoire IDF des risques travaux sur réseaux organise un webinaire «Chantiers sécurisés pour 2024 : quels leviers ? Regards croisés sur les résultats 2023 des Semaines Régionales de la Prévention Ile-de-France» le 3 octobre de 14h00 à 15h00.

Pour vous inscrire, [cliquez ICI](#).

17 et 19 octobre Webinaires 8^{ème} protocole de bonne tenue des chantiers de la Ville de Paris

Que vous travailliez pour la Ville de Paris ou des concessionnaires, si vous réalisez des chantiers de Travaux Publics et que vous intervenez sur l'espace public, vous êtes soumis au 8^{ème} protocole de bonne tenue des chantiers.

Les mardi 17 et jeudi 19 octobre prochains, nous vous proposons 2 webinaires consacrés au 8^{ème} protocole avec au programme :

- Les grands principes du 8^{ème} protocole ;
- La grille de notation ;
- La réunion d'ouverture de chantier (ROC) ;
- La commission technique et les visites de chantiers.

Orientés terrains et avec une approche pragmatique, ces webinaires sont ciblés pour les conducteurs de travaux et les chefs de chantiers. Avec les interventions de la Direction de la Voirie et des Déplacements de la Ville de Paris.

Pour vous inscrire, [cliquez ICI](#)



Semaine Acteurs pour la Planète

La 2^{ème} édition de la Semaine Acteurs Pour la Planète revient du 2 au 11 octobre prochains. La FRTP IDF se mobilise. A travers une série de manifestations au travers de l'Île-de-France, il s'agira de montrer comment les Travaux Publics mettent en œuvre concrètement la transition écologique. L'occasion également d'évoquer les enjeux de transformation de nos métiers et les différents services mis à disposition des entreprises pour les accompagner dans la décarbonation de leurs activités.

Parmi les différentes manifestations :

- 2 octobre : formation « Transition écologique dans les Travaux Publics » (session complète, d'autres dates à venir) ;
- 4 octobre : webinar « Nouvelles énergies, nouvelles motorisations », présentation du livre blanc de la FNTP => [lien d'inscription ICI](#)
- 5 octobre : visite du CFM BTP de Trappes et visite d'un chantier TP (bassin de rétention d'eau à Rambouillet) avec la société PARENAGE : cette visite est réservée au jeune public avec pour objectif de leur faire découvrir les métiers, et la place de l'environnement dans nos activités comme levier d'attractivité ;
- 6 octobre : Recycleurs des Travaux Publics, lancement de la démarche avec les 1^{ers} signataires et visite de la plateforme de recyclage de la société YPREMA. Vous avez 1 plateforme de recyclage et souhaitez rejoindre la démarche, contactez Lucile Evrard l.evrard@fntp.fr
- 9 octobre : webinar « Label RSE », présentation du label RSE TP, pourquoi rejoindre la démarche, lever les freins et comprendre les bénéfices. Avec le témoignage de la société MEDINGER => [lien d'inscription ICI](#)

9 novembre Matinale d'information PST

Une nouvelle matinale d'information de la Commission PST de la FRTP IDF est prévue le 9 novembre: «Ensemble, changeons le scénario pour agir sur la prévention et la sécurité ». A cette occasion, vous seront présentés les outils mis en place dans le cadre de la Convention Nationale de partenariat (2017-2022) pour l'amélioration de la santé au travail dans les Travaux Publics.

Pour plus d'infos, contactez a.chanteur@fntp.fr

14 novembre, Assises du Grand Paris

La FRTP IDF est partenaire des Assises du Grand Paris organisées par le Journal du Grand Paris. Prochain rendez-vous à la Maison de l'Océan (75005) le 14 novembre lors duquel sera présenté le Livre blanc des opérateurs du Grand Paris.

Pour plus d'infos, Cliquez [ICI](#)

15 novembre Assemblée Générale de la FRTP IDF

L'Assemblée Générale de la FRTP Ile-de-France se tiendra le mercredi 15 novembre (après-midi) à CAP SMA (8 rue Louis Armand 75015) sur le thème : «Construire durable pour la ville de demain».

Une invitation et le programme détaillé vous seront transmis courant octobre. N'hésitez plus, retenez déjà la date sur vos agendas !

